



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

Compte-rendu du Comité de Direction du jeudi 2 février 2023 au siège des Portugais de Saint-Etienne

Présents : Thierry DELOLME - Francis VIDRY - Michel BARSOTTI - Paul BRIDEAU - Jean-Marc ALLEGRE - Yvonne ARGAUD - Fabrice BERTHON - Martin BOUCHET - Mohammed BOUGUERRA - Charles BOULOGNE - Marie-Pierre FOLLEAS - Jean-Louis FOREST - Patrick GADEYNE - Claudette JEANPIERRE - Marc MORETON - Sylvie ODIN-JONNARD - Henri OLAGNIER - Maurice PELISSIER - Jean-Paul PETIT - Pascal REBAUD - Michel TEIL - Christian THETIER - Habib TOUNSI.
Soit 23 membres présents.

Absents excusés : Alain CABERLON - Chantal DEGOULANGE - Serge FOURNY - Antonio RODRIGUES - Didier ROTA.
Soit 5 membres absents excusés.

Assistent à la réunion : Gérard LAJOIE (Commission Ethique) - Ludovic PUPIER (Commission Technique).

Thierry Delolme, en préambule à ce Comité de Direction, adresse nos remerciements au club des Portugais de Saint-Etienne qui nous accueille dans les superbes locaux qu'ils occupent depuis 30 ans, comme nous l'indique leur président dans son sympathique mot de bienvenue.

Approbation du compte-rendu du Comité de Direction du 15 décembre 2022

Il est validé à l'unanimité.

Infos du Président

La situation actuelle à la Fédération Française inquiète bien sûr au plus haut point, d'autant qu'il faudra voter dès le mois de juin de cette année pour les modalités des élections de 2024... Si 50% des voix émanent des clubs, les Pros, par l'intermédiaire de leur président, M. Labrune, réclament 37% de ces voix !

Après 4 ans et demi de conciliabules au Tribunal des Prud'hommes, le dossier concernant M. Rabir Naas prend bonne tournure puisque ce dernier est débouté sur la totalité de ses demandes. Il lui reste certes un mois pour faire appel, mais la conclusion actuelle est rassurante.

Pour le remplacement de notre directeur administratif, Frédéric Bouteille, qui va faire valoir ses droits à la retraite, la démarche est lancée, qui se voudra en accord avec lui. Jean-Marc Allègre, le trésorier du CD, se voit confier la responsabilité de faire d'abord l'étude d'un poste qui a sans doute évolué avec les nouvelles technologies, puis de faire peut-être appel à un cabinet extérieur si le besoin s'en fait sentir. Mais le débat reste ouvert au sein du CD, y compris avec les salariés... Dès à présent, toute candidature cooptée peut être intéressante à étudier.

Pour la Commission de Discipline, l'apport d'un jeune stagiaire est envisagé, essentiellement pour la rédaction des comptes-rendus, ce qui sera l'occasion de les harmoniser entre Saint-Etienne et Roanne. Le responsable de cette commission, Habib Tounsi, se dit soulagé par une telle initiative, mais le président Delolme précise bien qu'il ne s'agit que d'un accompagnement, sous la coupe de la commission. A ce jour, 5 candidatures sont connues et un questionnaire complémentaire va être adressé aux personnes concernées.

Les pochettes qui vont agrémenter la dotation des tablettes, vont être commandées : une réception sera prévue, soit en même temps que la remise des « fair play », soit lors des réunions des clubs, dites des « popotes ». Trois affiches concernant la nouvelle réglementation disciplinaire, le foot en marchant et le rôle du délégué de club, seront également distribuées.

Le Foot en milieu scolaire

Le président passe ensuite la parole à Sébastien Manceaux, référent, au sein de l'équipe technique départementale, du milieu scolaire, ainsi que des détecteurs jeunes et cadres sur les secteurs de Saint-Etienne et du Forez. Une présentation-vidéo très intéressante pour évoquer les contacts réguliers avec l'UNSS et l'USEP, les relations avec les enseignants pour améliorer l'image du foot auprès d'eux, tout en rassurant les parents d'élèves. Un protocole d'intervention permet aussi de monter des projets, tant avec les écoles qu'avec les clubs voisins, qui peuvent alors être validés par l'Education Nationale, ce qui, comme le précise le CTD, Ludovic Pupier, peut ouvrir à de substantielles subventions. Des intervenants extérieurs sont alors envisageables et la reconnaissance fédérale peut aller jusqu'à la création de sections sportives, déjà nombreuses dans notre département.



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

La refonte des championnats jeunes

Michel Teil, président de la Commission Technique, propose alors de résumer une récente réunion sur l'évolution des championnats jeunes dont la synthèse retenue est la suivante : le maintien en l'état actuel des championnats U15 et U18, assortis d'un championnat U17 intermédiaire, avec de possibles montées en Ligue qui restent à définir. En clair, en U18, les « petits » clubs pourront toujours composer une équipe sur trois années d'âge... Le District reste également ouvert à un championnat U14, voire U20, à condition qu'il y ait suffisamment de candidats...

Paul Brideau soumet la réflexion de réduire la composition des poules à 10 équipes (au lieu de 12), face à la complexité des calendriers à tenir, entre les conditions climatiques, les arrêtés municipaux et le respect des vacances scolaires... Il est convenu de soumettre la question aux clubs avant la fin de cette saison.

Quant à Pascal Rebaud, le président de la Commission des Arbitres, il s'inquiète pour la nomination des arbitres en cas de compétition supplémentaire (U17).

L'évocation du dossier de Chambon-Feugerolles-Dervaux

T. Delolme rappelle les faits : dans son équipe qui évolue en D1, le club a accueilli un joueur qui a pourtant écopé auparavant de 6 ans de suspension ! Lorsque l'infraction est découverte, Dervaux écope de 10 points de pénalité... Le club tombe des nues, ce qui provoque notamment de vives réactions sur les réseaux sociaux, Après la visite du président du District et de son vice-président du « pôle sportif », Michel Barsotti, il s'avère qu'il y a eu une anomalie dans le système informatique qui gère les suspensions. En effet, le service informatique de la Ligue AURA a confirmé que le club ne pouvait savoir que le joueur était suspendu, car la sanction apparaissait comme purgée. Ce cas a fait l'objet d'une intervention de Thierry Delolme, à l'occasion de la réunion des Présidents de District, et sera débattu prochainement afin d'y remédier.

Tout en confirmant que la Commission des Règlements a bien fait son travail, notre président, après avis favorable du bureau du DLF, propose de faire évocation de la décision des règlements et soumet le cas au vote au Comité de Direction qui, au-delà de plusieurs abstentions, rétablit le club de Chambon-Feugerolles-Dervaux dans ses droits.

Afin de notifier et d'expliquer clairement la situation, puis la prise de position du District, un courrier sera adressé à tous les autres clubs de D1.

Questions diverses

Pour permettre de faire disputer la Coupe Valeyre/Léger dans les meilleures conditions, notamment en décalage avec les championnats, Mohamed Bouguerra annonce une modification des calendriers seniors pour la dernière partie de saison. Les clubs seront rapidement informés en conséquence... Il en profite pour évoquer son opinion pour la prochaine saison : démarrer une semaine plus tôt et ne plus tenir compte des jours fériés. A suivre...

Après le club de Bourg-Argental qui a quitté la Loire en bons termes pour rejoindre le district de Drôme-Ardèche, c'est celui de Saint-Julien-Molin-Molette qui a fait la même demande, laquelle est accordée à l'unanimité par le Comité de Direction.

Charles Boulogne, le président de la Commission des Jeunes, propose la candidature de M. Anthony Cordova, actuellement dirigeant de Saint-Paul-en-Jarez, pour renforcer l'équipe, en particulier pour la catégorie U11, alors que le retour d'Alain Cerrutti serait imminent.

Face au nombre croissant d'absences... sans prévenir lors des convocations auprès de l'instructeur, H. Tounsi demande qu'une sanction soit appliquée, au même titre que pour les autres auditions (90 euros). Le CD donne son accord mais sollicitera l'avis de la Ligue avant une éventuelle application.

Il est aussi question des indemnités aux observateurs d'arbitres qui, pour l'instant, n'ont droit qu'à des frais kilométriques, alors qu'aujourd'hui, leur mission est plus complète, notamment de fournir un rapport argumenté, ce qui pourrait leur valoir une indemnité de mission. La même question se posera d'ailleurs pour les délégués de match. Il est convenu d'étudier ces deux cas lors de l'élaboration du prochain budget, mais auparavant, il faudra s'assurer que cette indemnité reste conforme au droit fiscal...

Retour sur les amendes qui correspondaient à l'absence de coordonnées des principaux responsables des clubs... Après un certain dysfonctionnement, tout a été remis à flot, avec l'aide notamment de Gérard Lajoie. La décision de sanction est cependant maintenue pour ceux qui n'auraient toujours pas fait le nécessaire à la date de ce Comité de Direction.

Pour les finales des Coupes de la Loire, parmi de nombreuses candidatures, L'Etrat La Tour est proposé pour les Seniors, et Veauche pour les Jeunes.

Pour celles du Futsal, Pascal Rebaud précise qu'il y aura bien deux arbitres désignés.

Pour l'Assemblée Générale de fin de saison (16 ou 23 juin), c'est la salle Guy Poirieux de Montbrison qui est envisagée.



District de la Loire de Football

2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

Retour sur le Tournoi de Noël qui, Plaine Achille, a réuni près de 2500 jeunes joueurs et 5000 personnes au total : ce fut un superbe succès grâce, en particulier, à une quarantaine de bénévoles.

Rappel pour les places offertes pour les rencontres de l'ASSE : elles doivent être utilisées par les personnes du District qui font la demande.

Le Secrétaire Général,

Paul BRIDEAU

Le Président du DLF,

Thierry DELOLME

